

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES DE FAUNE ET DE FLORE
SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Dix-septième session de la Conférence des Parties
Johannesburg (Afrique du Sud), 24 septembre – 5 octobre 2016

Questions spécifiques relatives aux espèces

Eléphants (Elephantidae spp.)

ADDENDUM AU RAPPORT SUR LE SYSTÈME
D'INFORMATION DU COMMERCE DES ÉLÉPHANTS (ETIS)

1. Ce document a été présenté par le Secrétariat sur demande de TRAFFIC. Il a été préparé par TRAFFIC sur la base des informations reçues par ETIS depuis la présentation du document CoP17 Doc. 57.6 (Rev. 1). L'addendum fournit une mise à jour sur les tendances du commerce illégal de l'ivoire jusqu'à la fin de 2015.

Addendum au Système d'information sur le commerce de produits d'éléphants (ETIS)

et le commerce illégal de l'ivoire:

Rapport soumis à la 17^e session de la Conférence des Parties à la CITES

T. Milliken, F.M. Underwood, R.W. Burn et L. Sangalakula

TRAFFIC

22 septembre 2016

Introduction

Dans le CdP17 Doc. 57.6 (Rev.1), l'analyse des tendances d'ETIS décrit le commerce illégal d'ivoire pour la période 2007-2014, car les données pour l'année 2015 étaient insuffisantes au moment du lancement de l'analyse. Cependant, il a été noté que « *TRAFFIC espère réaliser une nouvelle analyse pour l'année 2015 avant le début de la CdP17 afin de pouvoir actualiser la tendance. A cette fin, la Notification aux Parties n°2016/037 du 1^{er} avril 2016 demande aux Parties de signaler à ETIS toutes les données de saisies d'ivoire et d'autres produits de l'éléphant avant le 31 mai 2016* ». Grâce au financement généreux du WWF, la mise à jour de l'analyse des tendances jusqu'en 2015 est maintenant possible. Ce document constitue un addendum au CdP17 Doc. 57.6 (Rev. 1) et étend la tendance du commerce illégal d'ivoire jusqu'en 2015.

Nombres enregistrés

1387 cas de saisie d'ivoire supplémentaires ont été ajoutés aux 9899 cas analysés précédemment. Parmi celles-ci, 1311 ont eu lieu en 2016, 55 autres cas concernant des saisies ayant eu lieu en 2013 et 2014, et 19 cas supplémentaires pour la période 2008-2012.

Notes sur les méthodes

L'estimation des valeurs de poids non disponibles, l'ajustement statistique, l'utilisation des classes de poids et la sélection des pays suivent tous les méthodes et modèles décrits dans CdP17 Doc. 57.6 (Rev. 1). Trois autres pays, la République centrafricaine, la Guinée équatoriale et Maurice, sont inclus dans cette analyse.

L'indice de transaction – évaluation de la fréquence du commerce illégal d'ivoire

La Figure 1 décrit l'activité mondiale de commerce illégal de l'ivoire pour deux types d'ivoire, brut et travaillé, et cinq catégories de poids. Basé sur des données corrigées pour réduire les distorsions, cet indice de transaction mesure la fréquence des transactions concernant l'ivoire brut et l'ivoire travaillé pendant cette période, l'année 2007 étant fixée à 100 de manière à donner une base de référence.

Comme souligné précédemment, les trois valeurs concernant les saisies d'ivoire brut à la Figure 1 témoignent du commerce d'ivoire provenant d'Afrique, qui est la principale source d'ivoire d'éléphants aujourd'hui, tandis que les deux valeurs pour l'ivoire travaillé ouvrent une perspective sur la demande et la consommation d'ivoire dans les marchés domestiques d'ivoire. Le résultat le plus frappant dans la Figure 1 est la tendance continue à la hausse dans la catégorie de poids élevé d'ivoire brut (envois de 100 kg ou plus) en 2015. L'ajout de données pour une autre année, mais aussi d'un jeu de données qui inclue des saisies importantes supplémentaires en 2013 et 2014, a changé la structure globale qui avait été notée dans l'évaluation précédente. C'est une évolution inquiétante étant donné que la catégorie de poids élevé d'ivoire brut est celle où l'on observe l'activité relative à la criminalité organisée, et là où se trouve le plus d'ivoire ; c'est cette catégorie qui contribue le plus à l'indice de poids (Figure 3). Ainsi, la structure d'une escalade continue semble indiquer que la communauté internationale n'a pas réussi à perturber et à limiter les opérations des organisations criminelles transnationales jusqu'à la fin de l'année 2015. Cependant, la structure du commerce dans les catégories de poids petit et moyen d'ivoire brut reste globalement stable. Pour ce qui est des transactions d'ivoire travaillé, la suggestion d'une augmentation modeste dans les transactions de faible poids d'ivoire travaillé semble aussi avoir eu lieu en 2015, alors qu'un déclin plus significatif caractérise maintenant les catégories de poids moyen/élevé d'ivoire travaillé.

La Figure 2 présente la tendance globale de l'Indice de transaction pour tous les types d'ivoire et catégories de poids consolidés. Alors que la structure de base de l'activité de commerce illégal de l'ivoire jusqu'en 2014 décrite dans la précédente analyse n'a pas vraiment changé, l'année 2015 est marquée par un niveau d'augmentation par rapport à 2014, avec une estimation moyenne en gros équivalente à celle de 2013. En effet, le déclin qui avait été suggéré dans la précédente analyse n'est maintenant pas évidente et en considérant la superposition des intervalles de confiance au cours de cette période, la structure globale depuis 2011 peut être décrite comme relativement stable avec des niveaux élevés d'enregistrement de l'activité commerciale d'ivoire.

L'indice de poids – Evaluation du niveau du commerce illégal d'ivoire.

En ce qui concerne l'indice de poids, qui constitue un moyen de mettre en rapport l'activité de commerce illégal d'ivoire de l'indice de transaction et la quantité relative d'ivoire qu'il représente, la Figure 3 illustre les contributions relatives de chacune des cinq catégories de poids. Comme dans les analyses précédentes, la catégorie de poids élevé d'ivoire brut représente la quantité la plus importante d'ivoire dans le commerce illégal, suivie par la catégorie de poids moyen d'ivoire brut. Les deux catégories de poids d'ivoire travaillé représentent une petite proportion du poids global total. La compréhension des valeurs relatives au poids du commerce d'ivoire brut en particulier est importante pour évaluer l'impact sur les éléphants et relier les résultats d'ETIS aux données de MIKE sur l'abattage illégal des éléphants.

La figure 4 regroupe toutes les catégories de poids et présente la tendance générale des poids relatifs d'ivoire dans le commerce, avec 90% d'intervalle de confiance représentés par les lignes verticales. Tandis que dans l'évaluation précédente, la moyenne estimée pour 2014 suggérait la possibilité d'une légère baisse, cela n'est plus du tout évident dans cette analyse et une quantité d'ivoire sans cesse croissante rentre dans le commerce illégal de 2008 à 2015. La principale leçon est que, depuis 2010, le commerce d'ivoire illicite est resté relativement constant et des hauts niveaux inacceptables.

Conclusion

En résumé, comme précédemment indiqué, le commerce illégal d'ivoire s'est accrue progressivement depuis la CdP14 en 2007 et la tendance jusqu'en 2015 confirme davantage ce résultat. Depuis 2010, le commerce illégal d'ivoire atteint des hauts niveaux enregistrés. Prolongé la tendance jusqu'en 2015 permet une évaluation sur une période de 36 mois suite à la conclusion de la CdP16 de la CITES où les Parties ont lancé le processus de longue portée de Plans d'actions nationaux pour l'ivoire (PANI) pour s'attaquer à tout l'éventail de problèmes qui facilitent potentiellement le commerce illégal de l'ivoire. Maintenant, cette analyse donne un aperçu au cours des deux premières années de mise en œuvre des PANI et les résultats pour l'instant ne montrent aucun signe d'un impact positif sur la structure générale du commerce.

Figure 1: Tendances de l'Indice de transaction par type d'ivoire et catégorie de poids, avec intervalles de confiance moyens, 2007-2015 (ETIS 18 août 2016)

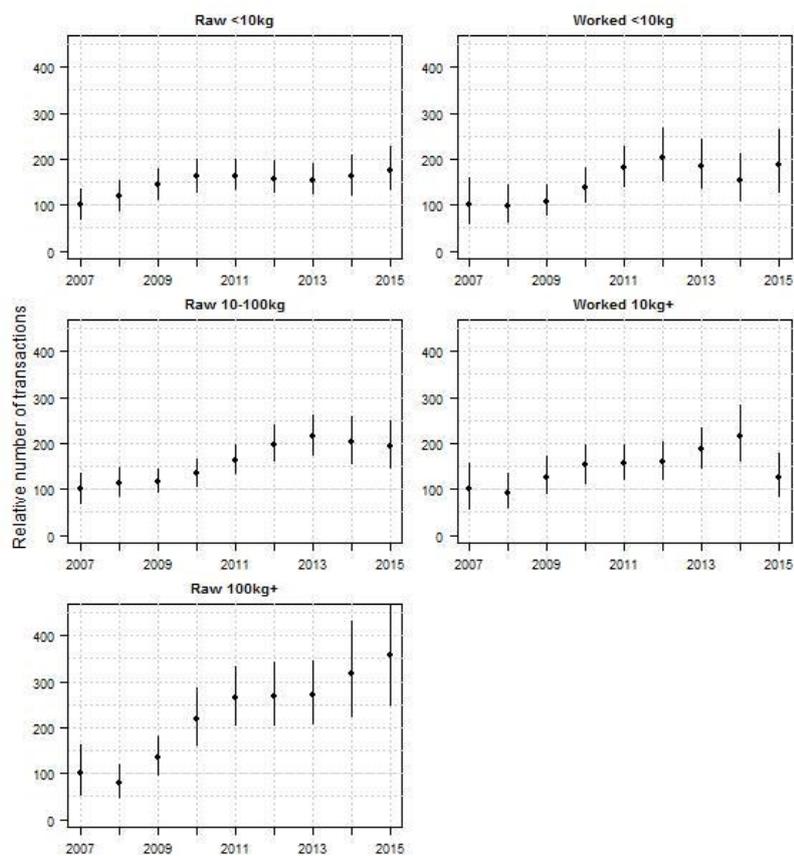


Figure 2: Indice de transaction composite regroupant tous les types d'ivoire et catégories de poids avec des intervalles de confiance de 90%, 2007-2015 (ETIS 18 août 2016)

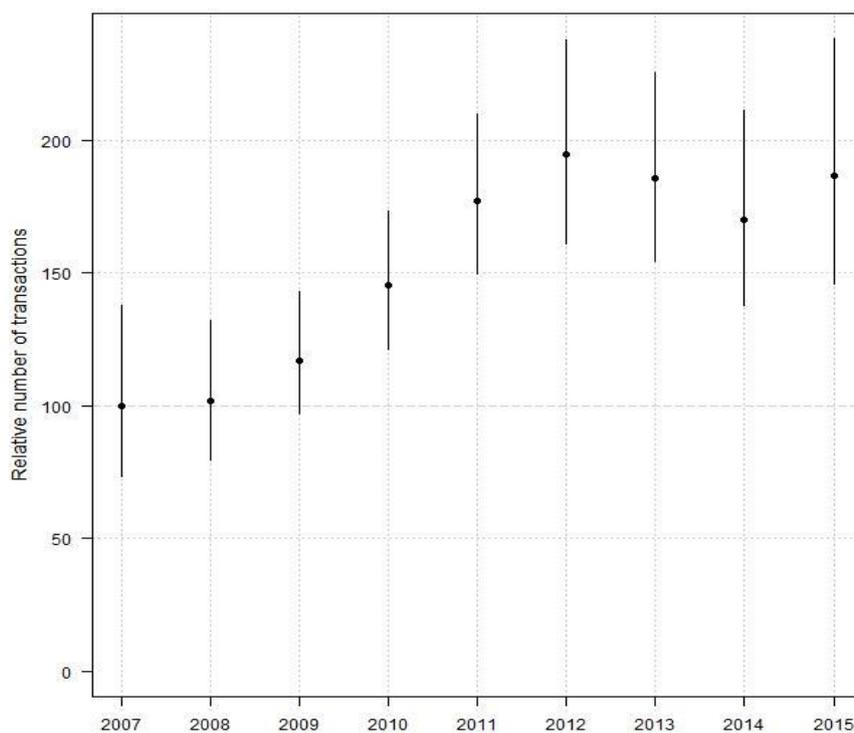


Figure 3: Indice de poids associant les catégories de poids par types d'ivoire avec des intervalles de confiance de 90%, 2007-2015 (ETIS 18 août 2016)

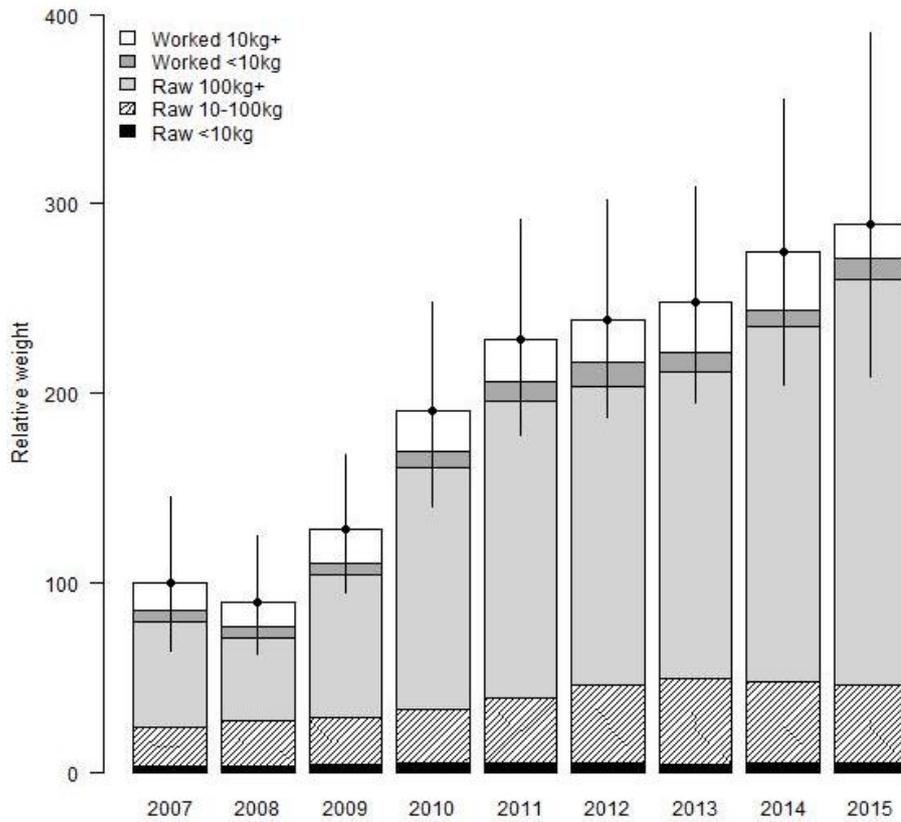


Figure 4: Indice de poids associant tous les types d'ivoire et catégories de poids avec des intervalles de confiance de 90%, 2007-2015 (ETIS 18 août 2016)

